

# ATELIER DES TERRITOIRES - BOURGOGNE 2013

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1 / 16 MAI 2013

Val de Loire Sud Nivernais

## OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'Atelier est conçu comme un lieu privilégié d'ouverture sur des possibles, de synthèse et de partage des enjeux où les acteurs, l'État et les élus, s'accordent sur une vision d'avenir pour conduire leurs actions selon une stratégie arrêtée collectivement.

Il s'agit donc d'apporter un regard neuf et croisé sur un territoire donné, en s'affranchissant dans un premier temps des échelles institutionnelles et des procédures, pour aborder le territoire en termes de valeurs, de les faire partager avec les élus et les acteurs locaux, posant ainsi les bases d'un projet commun co-construit.

L'équipe-projet amène des idées, des concepts et des pistes de travail, à partir d'une vision partagée sur le territoire et son évolution.

### LES OBJECTIFS DU PREMIER ATELIER SUR LE VAL DE LOIRE

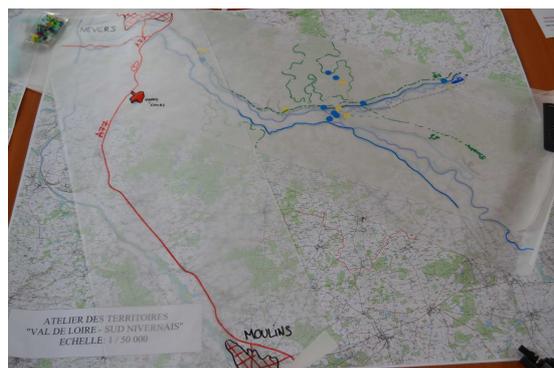
alimenter les connaissances de l'équipe-projet par une première visite de terrain et des échanges avec les élus et les autres acteurs locaux ;

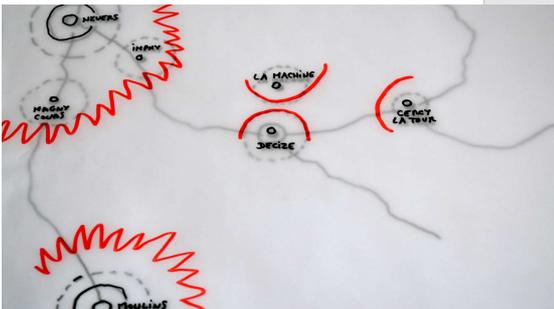
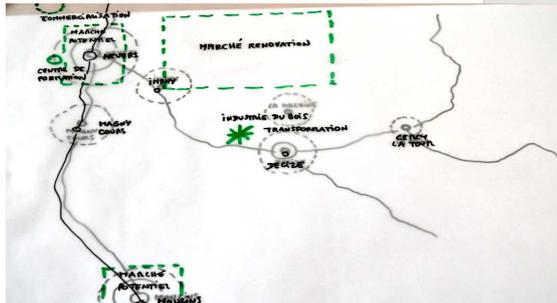
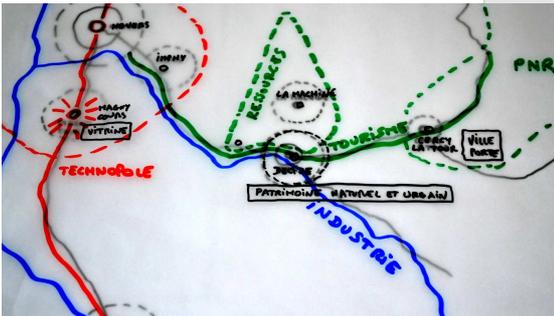
recenser et localiser les différents projets locaux, évaluer leurs marges de manœuvre ;

mettre au débat les premières intuitions et esquisses de l'équipe-projet, son analyse sensible et son expertise sur le site.



- ⇒ travailler sur place, en contact avec le terrain sous forme d'ateliers, de visites, d'échanges
- ⇒ commencer par la mise en projet et non par les contraintes et les outils (diagnostic et projet se nourrissent l'un et l'autre par une approche itérative)
- ⇒ utiliser la représentation graphique comme un outil de connaissance du territoire, de partage et de dialogue
- ⇒ prendre en compte les projets en cours et les mettre en cohérence dans une démarche globale
- ⇒ tester et illustrer par des esquisses et des exemples concrets les principes de la stratégie
- ⇒ s'autoriser à l'ouverture à l'expérimentation, au questionnement, au cheminement collectif
- ⇒ maintenir une forte implication de l'équipe retenue, de l'État et des élus





**la vallée de la Loire : un fleuve sauvage, des implantations industrielles**

« **la matrice géographique** »

homogénéité du territoire : corrélation historique forte entre la nature, l'industrie et les évolutions urbaines

**axes : fleuves et canaux / routes / chemin de fer**

« **la convergence des dynamiques** »

des villes localisées sur des positions-clé dans le territoire, à la convergence des fleuves, routes, chemins de fer :

- axe fluviale/touristique : positions clé de Decize et de Cercy-la-Tour
- axe de transit routier : la RN7 de Nevers à Moulin avec Magny-cours comme vitrine
- axe ferroviaire : Imphy, Decize et Cercy-la-Tour positionnées sur la ligne Nevers-Dijon

**un savoir-faire local incontestable**

« **les initiatives exemplaires et porteuses** »

- des activités maillant le territoire, porteuses de savoir-faire variés
  - grandes unités industrielles qui semblent résister à la crise (ex. ANVIS)
  - le port de Decize : plaisance, activités - exemple d'intelligence collective
  - la scierie de Sougy : pôle structurant de la filière bois
  - le technopôle de Magny-Cours, vitrine internationale du territoire
  - le tourisme : vélo-route européenne et plaisance fluviale
  - un système agricole développé : élevage de Charolais et de chevaux AQPS
- enjeu** : « fixer l'intelligence » (les compétences et les savoirs-faire) sur le territoire, pour dynamiser l'économie, ramener la population et la maintenir sur place.

**la gouvernance**

« **le territoire - système** »

ériger un territoire de projet qui fasse sens - passer d'une logique de sites à une logique de système (Communautés de communes d'une taille plutôt restreinte : les inciter à passer à des échelles de projet plus larges, au niveau des bassins de vie).

**des grandes sous-ensembles**

« **définir des marqueurs** »

1. **sous-ensemble « vitrine »** : Magny-cours, tourné vers l'agglomération de Nevers, point de connexion avec les autres territoires
2. **sous ensemble « écosystème, ville-nature productive »** : Sougy-sur-Loire – Imphy - La Machine – Decize (« espace de négociation » exprimé par le rapport de la ville à la nature : un atout à valoriser)
3. **sous ensemble « porte du PNR de Morvan »** : Cercy-la-Tour – PNR (la ville est l'axe d'entrée sur le territoire du Parc).



### recherche industrielle et développement

valoriser les compétences et savoirs-faire acquis dans l'industrie métallurgique à Imphy et mécanique à Magny-Cours dans le cadre d'un technopôle renforcé : « Imphy est un secteur connu et valorisé à l'échelle inter-nationale, alors que dans le même temps les habitants eux-mêmes n'en ont pas conscience ».

### filière bois

le bois constitue un atout qui pourrait devenir un catalyseur pour fédérer les acteurs du territoire en contribuant au développement de la filière dans la Nièvre.

### émergence d'un agro-pôle.

monter sur l'infrastructure du Marault un technopôle-agroalimentaire qui serait un grand espace de « fermes-tests », pour expérimenter des innovations : « un message porté par des professionnels aux professionnels ».



## AUTRES SUJETS EN DÉBAT



### enjeux liés à l'accueil et au loisir

la structuration des vélo-routes maillant le territoire et le reliant aux entités voisines (Nevers, Bourbon-Lancy, Digoin etc.) est une opportunité à saisir pour le développement des activités touristiques.

« il est important de développer une offre de restauration et d'hébergement en dehors de Nevers » pour accueillir les professionnels de passage sur le territoire.

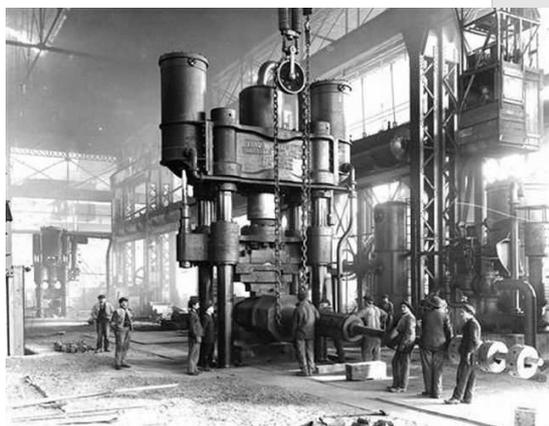


### enjeux de rénovation revitalisation des centre-ville

capitale pour la survie des villes et des bourgs ruraux, la revitalisation des centres permettra la sauvegarde du patrimoine et de la vie urbaine en zone rurale. Elle pourra à terme générer des emplois dans le BTP.

«Ce ne sont ni des projets ni des recettes «toutes faites», mais des pistes de réflexion pour engager une dynamique de projet.»

(DGALN, Atelier national «Territoires économiques»)



**1.** En termes d'**atouts et d'enjeux du territoire**, l'assemblée semble partager les vues de l'équipe-projet. Leur approche sensible, contenant des aspects économiques et des éléments de structuration de territoire, sera affinée lors des Ateliers qui se poursuivront.

L'équipe-projet aura également besoin de recontacter certains élus et acteurs locaux pour bénéficier des compléments d'information, surtout concernant leurs projets en cours ou futurs.

**2.** Un consensus semble se dégager également sur la proposition de «**faire système**» sur l'**étendue du territoire**, avec en contre-point des zooms sur les pôles, en définissant des **éléments de stratégie propres à chacune des villes mais complémentaires dans l'ensemble**.

**3.** Le **volet économique** a été abordé en profondeur lors de ce premier Atelier. Il s'agira pour les Ateliers suivants d'intégrer davantage **les enjeux d'aménagement et d'urbanisme du territoire** :

- équilibres territoriaux et équilibres entre pôles
- problématique des centres-ville en déprise
- extensions urbaines et risques naturels etc.



### Équipe-projet :

**Franck HULLIARD**, **Mathias ROUET**, **Mathieu DELORME** (Interland), **Laurence ALLOIS** (Katalyse), **Mickaël ETHEVE** (Blézat Consulting)

### Élus :

**Martine CARRILLON-COUVREUR**, députée de la Nièvre et adjointe au maire de Nevers

**Christophe WARNANT**, Président du Syndicat Mixte du Pays Nevers Sud Nivernais

**Christian DEMAILLET**, Président du conseil de développement du Pays Nevers Sud Nivernais

**Alain LASSUS**, maire de Decize, conseiller général du canton de Decize

**Régine ROY**, **Mireille GATEAU**, adjointes au maire d'Imphy

**Jean-Noël LE BRAS**, président de la communauté de communes « Sud Nivernais »

**Robert LECAS**, maire de Magny-Cours, président de la Communauté de Communes "Loire et Allier"

### Partenaires locaux :

**Cyrille CLARISSE**, directeur du Syndicat Mixte du Pays Nevers Sud Nivernais

**Raphaël SOTTY**, Chambre d'agriculture - Nièvre

**Frédéric DURVILLE**, directeur du syndicat mixte Canal du Nivernais

**Olivier GEORGES**, Voies navigables de France

### DREAL :

**François BELLOUARD**, **Magdalena DURAND**, **Sarah MAGNIERE**

### DDT 58 :

**Yves CASTEL**, **Nicolas CARON**, **Brigitte FLORENTIN**, **Marie-Hélène CASTAGNE**, **Luc GUYOT**, **Denis JOZWIACK**, **Philippe LAMOURERE** (STAP 58), **Jean MAGERAND** (architecte conseil), **Anne VELCHE** (paysagiste conseil)

### AD1 :

**Rebecca GALLARDO**

### CETE de Lyon :

**Cédric BOUSSUGE**